

LES SEIGNEURS DE LA BOUTONNIÈRE

La famille Goheau ou de Goheau avait droit d'enfeu dans l'église de Blaison, dans la Chapelle de Notre-Dame, vers la Sonnerie (*Almanach 1925*) et ses armes figuraient à la voûte de l'église, 2 privilèges qu'on n'accordait qu'aux bienfaiteurs insignes. Depuis quand était-elle dans le pays ? Aucun document ne peut désormais nous le dire de façon précise. Le Dictionnaire de C. Port nous signale un Goheau seigneur de la Brossardière en Chemellier en 1469 et un autre, seigneur de la Boutonnière en 1493. Or nos stalles, les fenêtres du chœur, et la voûte du chœur sont du XV^e siècle. Peut-être les Goheau y ont-ils contribué largement. Peut-être aussi leurs privilèges et leurs bienfaits remontent-ils à une époque antérieure. La famille avait pour armoiries : *d'argent à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2 en chef et un en pointe*. C'est l'écusson qui figure à la clef de voûte la plus rapprochée de la grande porte. Sculptées en relief, les pièces du blason sont bien nettement reconnaissables ; mais le peintre chargé d'orner les clefs de voûte après la restauration de 1855, ne connaissait pas plus les armes particulières des Goheau que les éléments du blason, et il a mis des couleurs au hasard. Il faudrait : sur le fond argenté, la bande transversale noire et les trèfles rouges.

A l'aide des documents conservés aux archives départementales (série E, dossiers 1998, 1999, 2000) on peut suivre l'histoire de la Boutonnière depuis la fin du XV^e siècle. Ce sera l'objet de cette étude.

En 1493, la terre appartient donc à un prêtre, Guy Goheau.

En 1518, elle passe par héritage à Olivier de Cheverue et à sa sœur Isabeau, enfants de Maurice de Cheverue et de Marguerite Goheau, et tout vraisemblablement neveux de Guy. Le 18 mai 1518, Olivier et sa femme achètent la part (un tiers) revenant à Ysabeau du « lieu et métairie de la Boutonnière ». Olivier meurt sans enfant et le partage noble de sa succession est fait par son frère Pierre, devenu l'aîné de la famille, à la même Ysabeau (avril 1537).

La coutume d'Anjou, révisée sous Louis XII et promulguée le 6 octobre 1508 comme ayant force de loi, réglait que dans la succession d'un noble, le principal héritier noble héritait des deux tiers des biens ; le dernier tiers était partagé entre tous les autres, quel que fût leur nombre. Le principal héritier noble était, par droit d'aînesse, l'aîné des fils, et s'il n'y avait pas de fils, l'aînée des filles.

Maurice de Cheverue, époux de Marguerite Goheau, appartenait à une famille originaire des environs de Champtoceaux, et dont les nombreuses branches étaient répandues en Bretagne et en Anjou. Le père de Maurice, appelé aussi Pierre de Cheverue, avait hérité de sa mère la terre de la Lande, paroisse de Saint-Aubin du Pavoil, commune actuelle de Nyoiseau, terre qui prit le nom de Lande-Cheverueux. C'était le principal domaine de la famille, dont le chef portait le titre de Seigneur de la Lande.

Pierre de Cheverue, devenu aîné de la famille et principal héritier noble à la mort d'Olivier, était donc Seigneur de la Lande. En 1540, il déclare posséder parmi ses « biens héritaux » le lieu, domaine et appartenances de la Boutonnière, composés de maisons, jardins, vergers, vignes, etc. à foi et hommage des Granges, en Saintt-Jean-des-Mauvrets, depuis que le fief de Congrier, suzerain primitif de la Boutonnière était uni à celui des Granges.

En 1526, Pierre avait épousé Anne Loriot. Le partage noble de leur succession se fit en avril 1573 entre leurs enfants : Pierre, l'aîné, principal héritier noble ; Claude, Louis l'aîné, Louis le jeune et deux gendres. Un autre fils François était religieux à l'abbaye de Saint-Aubin ; mais, à cause de leur vœu de pauvreté, les religieux n'héritaient pas. Pierre, l'aîné, hérita de la Lande ; la Boutonnière fut la part de Louis l'aîné ; en 1583, Louis le jeune épousa l'héritière de Chemant, Michelle Martin, et les 2 branches fondées par eux restèrent voisines de campagne jusqu'à la Révolution. A la Boutonnière le fils aîné s'appela toujours Louis ; l'aîné de Chemant s'appela Pierre de père en fils.

Désormais le Seigneur de la Boutonnière n'est plus Seigneur de la Lande. Louis I, chef de la lignée des Cheverue de la Boutonnière était avocat au présidial d'Angers. Il résidait surtout à

Angers, et fut mêlé à l'administration de cette ville. Il en fut nommé échevin perpétuel le 3 février 1590, et quand Henri IV convoqua à Rouen (novembre 1597) une assemblée des notables pour demander des subsides que l'état du royaume divisé par la Ligue ne permettait pas de demander aux États généraux, Louis de Cheverue de la Boutonnière fut délégué pour y représenter la ville d'Angers. A son retour, il fut arrêté par la Garnison ligueuse de Craon. Il était attiré de ce côté non-seulement par son père, à la Lande, mais aussi par l'administration de la terre de Danne, en Saint-Martin-du-Bois, dont il était devenu Seigneur par son mariage avec Renée Ogier, en mai 1572.

Ils firent baptiser à l'église Saint-Denis d'Angers : Françoise (9 mai 1573), Louis (29 juillet 1574), Marie (1^{er} avril 1576), Pierre (10 avril 1577), Madeleine (21 Juillet 1578), Catherin, Renée (25 janvier 1583), Michelle (11 janvier 1585), Louise (21 mai 1586), Roberde (24 février 1592), Nicolas (6 décembre 1595). Le fils aîné, Louis II, principal héritier noble, était l'époux de Jeanne Pichon quand son cousin Pierre de Cheverue de Chemant se maria en 1605 mais il mourut peu après, laissant deux fils, Louis et Toussaint.

A la mort de Louis I en 1620, ses héritiers étaient les deux fils de Louis II, représentés par leur mère et tutrice Jeanne Pichon, Catherin, chanoine de la Cathédrale d'Angers et qui fut aussi prieur-curé de Tiercé, et les époux de Françoise, de Renée et de Michelle. Louis et Toussaint eurent la maison de la Boutonnière avec granges, écuries, cours, vergers. A la mort de Renée Ogier en 1627, la terre de Danne fut vendue pour faciliter les partages ; dans l'intervalle, Toussaint était mort.

Chef de la famille à la mort de son grand père, Louis III lui succéda comme Seigneur de la Boutonnière. Avocat au bailliage et présidial d'Angers à l'époque de son mariage (1630) il devint par la suite conseiller du roi à la prévôté d'Angers.

Son mariage avec Jeanne Sicault le rendit Seigneur de Perchambault et des Mazières paroisse de Trémentines, et de la Soulière, paroisse du May.

Il résidait tantôt à Angers, paroisse Saint-Maurille (1630), puis paroisse Saint-Michel du Tertre (1641), tantôt à Blaison. C'est lui qui fit construire la maison actuelle de la Boutonnière, au moins la partie centrale, comme l'atteste la date 1639 gravée au-dessus d'une fenêtre.

Il fit baptiser d'abord à Angers son fils aîné, Louis IV, né fin 1630 ; Henri, Pierre, Catherin qui fut enterré à Blaison en 1637. A Blaison naquirent et furent baptisés : Claude (sept. 1635), Marc (janvier 1637) qui ne vécut que 12 jours, Toussaint qui mourut à 4 mois en 1638, Charles (octobre 1641), Jean (29 octobre 1648), Marc (25 juillet 1650). A Angers, entre 1641 et 1668 naquirent François et Marie.

Louis de Cheverue de la Boutonnière vit deux de ses fils devenir prêtres séculiers et curés : Louis, de Tiercé, et François, de Corzé ; sa fille Claude se fit religieuse ursuline à Angers ; Pierre, qui prit l'habit religieux à Saint-Maur devint prieur de Saint-Célerin, puis de l'Esvière ; Marc se fit cordelier au couvent d'Angers, dont il devint gardien et où il mourut en 1728. Henri, sieur de Perchambault, Jean sieur des Mazières, et Marie se marièrent —Louis III mourut le 13 juillet 1685. Le règlement de sa succession, rendu laborieux par diverses circonstances, se termina par une transaction conclue le 16 février 1686 entre la veuve d'Henri, Louis et François, Jean qui acheta la terre de Souvardaine, paroisse du Champ et s'y fixa et René de Cherbonnier époux de Marie de Cheverue.

En effet, le fils aîné, Louis IV de Cheverue de la Boutonnière s'était fait prêtre, ce qui était rare sous l'ancien régime, et compliquait le régime successoral. Les parents donnaient à Henri la terre de Perchambault quand il se maria avec Perrine Esnault. Au contrat de mariage, le 10 février 1664, Louis, prieur-curé de Tiercé, déclara que « en faveur de ce mariage, pour l'honneur de son nom et aussi par l'affection qu'il a au maintien, conservation et affection de sa famille et afin que ledit sieur futur époux, son frère, ait davantage moyen de servir le roi et vivre selon sa qualité et condition ; pour certaines autres causes le mouvant et parce que bien lui a plu et lui plaît, de sa pure et franche volonté, sans aucune persuasion ni contrainte, il a renoncé et renonce en faveur dudit sieur futur époux, son frère puîné, aux préciputs et avantages et à tous les autres droits ès partages que la coutume donne aux aînés nobles et qu'il pourrait prétendre en la future succession dudit sieur son père s'il le survivait. En outre, icelui prieur nomme ledit sieur futur époux, son frère, comme

sou principal héritier noble, avec les mêmes droits et prérogatives attribués par ladite coutume aux aînés nobles.

Dès 1668, Perrine Esnault était veuve avec deux enfants, Louis et Marie. Dans le règlement de la succession de son beau-père en 1686, elle bénéficia pour ses enfants de tous les préciputs et avantages des principaux héritiers nobles, avec droits sur la Boutonnière et la maison d'Angers, rue Saint-Julien, paroisse Saint-Martin. Quand le fils d'Henri de Cheverue et de Perrine Esnault se maria, en 1697, il portait le titre de seigneur de l'Entorterie, domaine venant de sa mère ; il ne prendra le titre de la Boutonnière qu'après la mort de son oncle Louis, le prieur-curé.

Louis IV, de Cheverue de la Boutonnière, fils aîné de Louis III et de Jeanne Sicault, né à Angers en 1630 « fut d'abord soldat, il se prit ensuite à voyager et visita Rome, la Palestine, Constantinople. Au retour, arrêté par un corsaire, ancien protestant circoncis, il le toucha de pitié ou de confiance par son air de droiture et obtint sa liberté, avec l'avance même de l'argent pour son voyage, qu'il eut plus tard l'occasion de lui faire rendre à Venise, quand, à son tour, le corsaire y fut amené prisonnier (1675). Il avait alors quitté le métier des armes et pris les ordres, aux instances de son grand-oncle Catherin, chanoine de Saint-Maurice, qui résigna en sa faveur le prieuré de Tiercé (avant 1664). Il y vécut près de 40 ans et l'enrichit de ses libéralités. Il en fit construire à ses frais la maison presbytérale, le maître autel de l'église, la sacristie, renouvela les ornements du culte, fonda une mission décennale dans sa paroisse, un vicariat à la chapelle de Selaine, une école de garçons, des rentes gratuites pour les prêtres de sa paroisse au séminaire d'Angers. Il possédait la terre de la Boutonnière en Blaison, où il éleva une riche chapelle seigneuriale, fondée le 19 février 1688, et dans l'église paroissiale, un bel autel à la romaine. Il s'était démis depuis quatre ans de son prieuré quand il mourut le 19 mai 1704, et fut inhumé dans l'église de la Mission d'Angers dont il était un des bienfaiteurs. » (C. Port).

Ajoutons que la chapelle de la Boutonnière est dédiée à Saint Louis. Elle a été décorée de nombreuses peintures par M. Jean-Guy de Chemellier ; le portrait du fondateur, l'abbé de Cheverue est peint au-dessus de la porte à l'intérieur ; à la voûte les armes des Petit, barons de Blaison et vicomtes de Chemellier. Au-dessus de la porte, à l'extérieur, la date 1688 est gravée. La cloche n'est plus dans le clocher. L'abbé de Cheverue avait apposé sur le mur au midi de sa chapelle un superbe cadran solaire, portant ses armoiries avec la devise:

Labitur omne quod est ; nil stat sub sole firmum,
Et nostri fugiunt ut levis umbra, dies. 1789. (*rectifié à la main 1689*)

*(Tout ce qui existe tombe; rien ne reste debout, sous le soleil,
et nos jours fuient comme une ombre légère).*

L'abbé de Cheverue avait acheté la terre de Raindron en 1688.

A sa mort, son neveu, Louis V prit le titre de seigneur de la Boutonnière.

Ce fut seulement à la mort de Perrine Esnault que les successions d'Henri de Cheverue et de son épouse furent définitivement partagées, Louis eut avec l'Entorterie et divers domaines maternels aux environs de Bierné, la Boutonnière et les deux tiers de Raindron. Sa soeur Marie qui, le 13 février 1691, avait épousé César-Pierre de Cheverue de Chemant eut divers domaines venant de leur mère et le reste de Raindron. M. de Chemant acheta la part de Raindron appartenant à son beau-frère, M. de la Boutonnière. Louis V, alors seigneur de l'Entorterie, épousa en juillet 1697 Perrine-Charlotte Sibille, fille du seigneur de la Buronnière en Juvardeil. Il eut pour enfants Marie-Adélaïde, Mélanie, nées à Angers ; Louis né à la Boutonnière, le 14 août 1707 et Perrine-Eulalie, baptisée à Saint-Martin d'Angers, le 30 janvier 1718.

Le jeune Louis VI de Cheverue de la Boutonnière mourut dans sa huitième année et fut enterré dans l'église de Blaison (février 1715), où son père vint le rejoindre le 20 décembre 1722, âgé de 58 ans.

Marie-Adélaïde de Cheverue de la Boutonnière, principale héritière noble de son père, épousa en 1725, René-Nicolas Louet, seigneur de la Romanerie. Ils semblent avoir peu habité la Boutonnière, où Mélanie de Cheverue séjournait davantage, avec une chétive santé ; elle y mourut

en 1779 et fut enterrée dans l'église, la dernière de la famille. Perrine-Eulalie avait fait profession chez les Ursulines d'Angers en 1735.

A sa mort, le 13 août 1772, René-Nicolas Louet laissait pour héritiers : Louis-François qui eut la Romanerie ; René-Charles à qui échut la Boutonnière ; Marie-Adélaïde épouse de Gabriel Ayrault et Françoise-Louise, alors veuve de Pierre Dumesnil du Pineau.

Les Louet appartenaient à une des principales familles d'Angers, plusieurs membres de cette famille furent maires de la ville et furent par là même ennoblis, sans que cet ennoblement soumit le partage de leurs successions aux lois régissant les successions nobles.

René-Charles Louet, le nouveau seigneur de la Boutonnière épousa Charlotte-Amélie d'Orvault qui mourut à Angers le 30 novembre 1775. Ils eurent deux filles, Charlotte-Amélie et Françoise-Adélaïde, nées à Angers.

Or le mercredi 5 avril 1769, M. le comte de Bruc, seigneur de Blaison, vendit la baronnie de Blaison avec la seigneurie de Chemellier, qualifiée de vicomté à M. et à Mme Petit de la Pichonnière, et les nouveaux barons habitèrent souvent le vieux château seigneurial, délaissé depuis de nombreuses années. Le 25 septembre 1769, leur fils, Jean-Guy-René-Raoul fut parrain avec Françoise-Adélaïde Louet de la Boutonnière, de Jeanne-Charlotte Goizil, fille d'un serviteur du château. Et le 20 avril 1784, ces deux jeunes gens s'épousèrent dans la chapelle de la Boutonnière, bénis par leur parent Gabriel Louet, grand vicaire d'Angers, qui, en 1780, avait déjà marié, dans la même chapelle, la sœur aînée, Charlotte-Amélie Louet avec Antoine du Bois de Maquillé.

La date 1774 se lit sur une ardoise, au-dessus de la cuisine actuelle de la Boutonnière, c'est la date de l'achèvement des deux corps de bâtiments qui encadrent la maison primitive et qui furent construits ainsi que le grand escalier par les Louet.

Quand vint la Révolution, Jean-Guy-René-Raoul Petit qu'on appelait de Chemellier pendant que son père gardait le titre de baron de Blaison, était père de deux enfants : Guy né en 1785 et Raoul né en 1786. En 1792, il alla rejoindre l'armée des princes et mourut cette année même à Aix-la-Chapelle. Madame de Chemellier conduisit ses enfants au collège de Beaupréau. Elle s'y trouvait quand éclata le soulèvement de la Vendée, en mars 1793. Elle dut faire plusieurs tentatives avant de réussir à passer la Loire. Dès son arrivée à Angers, elle fut emprisonnée aux Cordeliers mais bientôt elle fut délivrée. Pendant ces jours d'angoisse, le 25 mars, on trouvait noyée dans le puits de la Boutonnière, la pauvre tante Perrine-Eulalie de Cheverue, l'ursuline chassée de son couvent par la Révolution. A l'enquête faite au sujet de cette mort, les domestiques répondirent qu'elle avait la tête dérangée. Une autre tante, Françoise-Louise Louet, remariée à Joseph Leshénault de Saint-Sauveur fut guillotinée à Angers, le 6 pluviôse an II. Monsieur et Madame de Blaison, Monsieur de la Boutonnière émigrèrent ; et « le 8 thermidor an IV, la maison du maître du ci-devant château, vendue nationalement sur les héritiers de Raoul-René Petit de Blaison fut rachetée par sa veuve Adélaïde Louet, avec la closerie de l'Acquit, l'île Mésangeau (20 boisselées), l'île Chabossière attenante à la levée (190 boisselées), le fond du lit de la petite rivière de Loire, de la tête à la queue de l'île de Blaison, 70 boisselées de luisettes et 40 de pâtures protégées par une turcie tant de tuffeau que de terre de 600 toises de long, et dans l'île de Blaison dite forêt de Longue-Île, un pavillon avec écurie, étable, jardin, pâture.

Madame de Chemellier mourut le 8 décembre 1850, âgée de 88 ans. La Boutonnière était alors la propriété de son fils aîné, Jean-Guy Petit de Chemellier qui épousa Mademoiselle Zoé Rouxeau de la Mesnardière. Il avait été, à l'école Centrale d'Angers, le rival parfois vainqueur pour le dessin du célèbre David d'Angers. Toute sa vie il aima peindre ; la chapelle de la Boutonnière, l'église de Blaison et celle de Chemellier ont été décorées de nombreux tableaux dus à ses pinceaux. C'est à lui que la Boutonnière doit la clôture de son parc et ses grilles monumentales, sa grande avenue bordée d'une quadruple rangée de peupliers qui s'étend jusqu'à la Loire, ses écuries, ses servitudes et quelques légères constructions ajoutées au château. Il fit aussi sculpter, réunies dans un seul écusson rond qui surmonte la porte de la chapelle, les armoiries des trois familles nobles qui l'ont possédée.

Les de Cheverue portaient : « *de gueules à trois têtes de chèvre arrachées d'argent, posées 2 et 1* ». Les Louet portaient : « *d'azur à trois coquilles d'or, 2 en, chef, 1 en pointe* ». Les Petit de

Blaison et de Chemellier portent : « *de sable aux trois croix pattées d'or, 2 en chef, 1 en pointe, au cœur d'or en abîme.* » (C'est donc à tort qu'on voit 4 croix sur leur blason au bas du vitrail de gauche à l'église).

Monsieur Jean-Guy de Chemellier fut maire de Blaison à plusieurs reprises : du 4 septembre 1811 au 15 juin 1815 ; du 17 juillet 1815 à 18?3 ; de 1846 à 1848 et de juillet 1852 à 1871.

Son frère Raoul se distingua comme officier dans toutes les guerres du premier Empire et à la guerre d'Espagne en 1824. Il mourut à Paris en 1861, sans enfant, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Saint Louis.

Monsieur Jean-Guy Petit, baron de Blaison et vicomte de Chemellier, mourut au mois de janvier 1882, presque centenaire, laissant une fille mariée à M. Charbonnier de la Guesnerie et 3 fils, MM. Raoul, Georges et Paul.

La Boutonnière et le château de Blaison devinrent la part de l'aîné, Raoul qui se distingua comme capitaine de mobiles pendant la guerre de 1870 et fut maire de Blaison du 15 février 1875 au 8 octobre 1876, et conseiller général du canton des Ponts-de-Cé, du 15 octobre 1871 jusqu'en août 1883. Il habita peu Blaison et demanda à être enterré auprès de son épouse, à Savennières, en septembre 1915. Il était né en 1823 et ne laissait pas d'enfant.

Sa grand-mère, son oncle, son père, sa mère, ses frères, deux de ses nièces reposent dans un cimetière particulier de la famille, contigu au cimetière de Blaison. Monsieur Raoul laissait la Boutonnière à Monsieur Guy Petit, baron de Blaison et vicomte de Chemellier, son neveu, devenu chef du nom et de la famille. En 1918, la Boutonnière fut vendue à M. Hippolyte Caille, architecte à Paris, et à sa mort, en 1923, à M. Georges-Albert Repussard, propriétaire actuel.

L. POIRIER.

Blaison, 30 octobre 1925.